



Devenir
Ingénieur
 dans les
 technologies
 du **numérique**
 par l'**apprentissage**

Un parcours d'excellence,
 alliant l'acquisition de
 savoirs, savoir-faire et
 savoir-être et leur mise en
 pratique en entreprise !



Big data et intelligence artificielle • Télécom et connectivité • Electronique et optimisation énergétique • Cybersécurité

Objectifs du cursus ingénieur en apprentissage

Acquérir une double expertise technique et managériale :

- Résoudre des problèmes scientifiques et techniques pluridisciplinaires sous contraintes dans le domaine des TIC
- Concevoir des objets technologiques logiciels ou matériels à fonctionnement sûr et normalisé
- Agir en mode projet
- Comprendre les méthodes de recherche et savoir les appliquer à des problématiques posées dans les domaines des TIC
- Être un acteur dynamique et efficace dans un groupe
- Savoir communiquer dans un environnement scientifique et technique ouvert à l'international
- Agir en professionnel responsable, soucieux des enjeux stratégiques majeurs (développement durable, responsabilité sociétale des entreprises)
- Développer son esprit entrepreneurial

Les + de l'apprentissage

- Une formation d'ingénieur combinant des compétences académiques et une mise en œuvre pratique
- Une rémunération pour l'apprenti et le coût de la formation pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences)
- Une véritable expérience professionnelle acquise sur 2 ou 3 ans, à valoriser dès l'obtention du diplôme d'ingénieur Isep
- Un accompagnement par un tuteur pédagogique côté école et par un maître d'apprentissage en entreprise
- Une mission évolutive en entreprise, pour une montée en compétences et des responsabilités progressives

Organisation

Cursus en 3 ans : dès la 1^{re} année d'ingénieur Isep, démarrage en octobre – 1704 heures

Cursus en 2 ans : après la 1^{re} année d'ingénieur Isep, démarrage en septembre – 1021 heures

En alternance : au rythme hebdomadaire de 2 jours/3 jours ou 3 jours/2 jours (entreprise/école)

Statut salarié pour les apprentis

Expérience de 3 mois à l'international (université européenne)



Après le diplôme (% des diplômés)

- 2019 : • 10% de poursuite d'études,
• 90% d'insertion professionnelle (87% en entreprise, 3% de consultants indépendants)
- 2020 : • 15% de poursuite d'études,
• 85% d'insertion professionnelle (63% en entreprise, 18% de création d'entreprise et 4% de volontariat humanitaire)

Obtention du diplôme (% des apprentis)

2019 : 96%
2020 : 97%

- 2019 : moins de 0,5%* d'arrêt de la formation - seulement 2,7%* de rupture de contrat d'apprentissage
 - 2020 : moins de 0,5%* d'arrêt de la formation - 4,5%* de rupture de contrat d'apprentissage
- (*% des apprentis)

Panorama des entreprises

Entre 2019 et 2020

- 36% d'entreprises ont renouvelé au moins un contrat d'apprentissage
- 64% sont de nouvelles entreprises, renforçant ainsi la diversité des missions des apprentis

1^{re} année du cycle ingénieur Cycle d'apprentissage en 3 ans

Coupure pédagogique

..... (3 semaines de conférences et visites d'entreprises)

• Des sciences fondamentales

Elles constituent les outils indispensables de la conception à la modélisation des produits technologiques, et au traitement de données (intelligence artificielle...).

• Des enseignements spécialisés

Informatique, sécurité - électronique - télécommunications, réseaux - imagerie - objets communicants - science des données - intelligence artificielle.

• Des soft skills

Formation managériale - enseignements culturels - deux langues vivantes - engagements apprenti.

L'Apprentissage par projet (APP) occupe

une place importante dans l'enseignement des bases de l'informatique, de l'électronique, du traitement du signal et des télécommunications. L'objectif poursuivi est de réaliser, en groupe, un projet transverse se déroulant sur l'ensemble de l'année, acquérir savoirs et savoir-faire et les compétences indispensables pour réussir en entreprise.

L'APP favorise le travail en équipe et le développement des soft-skills. Il prend des formes variées durant le cycle ingénieur.

2^e et 3^e année : les parcours Cycle d'apprentissage en 2 ans et 3 ans

Choix d'un parcours professionnalisant

- Ingénieur en sécurité numérique et réseaux
- Concepteur de systèmes embarqués
- Architecte des systèmes d'Information
- Architecte objets et systèmes connectés
- Ingénieur numérique et santé
- Ingénieur logiciel
- Ingénieur sécurité numérique et réseaux

Nombreux enseignements électifs

Expérience en entreprise

- Mi-temps en entreprise sur les 2 années

Expérience internationale

- 1 trimestre académique dans une l'une de nos universités européennes partenaires

Parmi les 7 parcours proposés, chaque apprenti en choisit un, en accord avec son projet professionnel.

Les parcours s'articulent autour de 3 axes :

- le cœur qui comporte des modules techniques spécifiques liés au domaine du numérique choisi ;
- la personnalisation par le choix de modules complémentaires techniques, managériaux ou d'ouverture sur des domaines variés ;
- l'inclusion de domaines d'enseignement général et managérial, ainsi que les langues.



Obtention du diplôme Ingénieur Isep

Afin d'obtenir le diplôme, les étudiants en apprentissage doivent attester de leurs connaissances et compétences acquises par la réussite à différentes évaluations :

- au travers de contrôles continus et d'examens finaux, écrits et oraux, individuels et collectifs sur les cours suivis, au même titre que les étudiants en cursus "classique" ;
- au travers de rapports écrits et soutenances orales, annuels, spécifiques à la voie de l'apprentissage.

La réussite à ces évaluations permet à l'apprenti d'acquérir les 180 crédits ECTS requis pour obtenir le diplôme Ingénieur Isep. Le diplôme Ingénieur Isep est reconnu au [RNCP - fiche n°11479](#).

Des modalités de rattrapage sont prévues en cas d'échecs à certaines évaluations.



Accessibilité des locaux Isep

Les locaux de l'école sont accessibles aux personnes en situation de handicap. L'équipe du CFA travaille en étroite collaboration avec le Référent Handicap de l'Isep, Christophe Chaboche, pour garantir les meilleures conditions d'accueil à tous.

Par ailleurs, l'Isep fait partie de l'association @talentEgal qui permet aux jeunes en situation de handicap d'accéder aux études supérieures et facilite leur déroulement. L'ensemble des informations relatives à la prise en charge du handicap à l'Isep est visible sur le site Internet de l'école.

Candidature au cursus en apprentissage

⇒ Cursus en 3 ans

- Elèves ayant validé une classe préparatoire Isep (Classe Préparatoire Associée - CPA ou Cycle Intégré International - CII)
- Elèves ayant validé un DUT en génie électrique et informatique industrielle, en mesures physiques, en statistique et informatique décisionnelle (STID), en informatique ou en télécommunications et réseaux et également aux élèves titulaires d'une classe préparatoire ATS
- Elèves ayant validé une classe préparatoire aux grandes écoles, qui suivront une session de cours, organisée par l'Isep, en préambule au démarrage de l'apprentissage (fin août)

⇒ Cursus en 2 ans

- Elèves ayant validé la 1^{ère} année du cycle Ingénieur Isep

⇒ Ouverture des candidatures

Elèves Isep

- Cursus 3 ans : début du second semestre de la 2^{ème} année de cycle préparatoire
- Cursus 2 ans : début de second semestre de la 1^{ère} année du cursus Ingénieur

Elèves hors Isep

Le dossier de candidature est à télécharger (rubrique Admissions du site Internet de l'Isep) et à retourner au plus tard le 30 juin pour l'année scolaire suivante

Coût de la formation

Les frais de scolarité pour les formations effectuées dans le cadre de l'apprentissage sont entièrement pris en charge par les OPCO (opérateurs de compétences) des entreprises, et ce, sur l'ensemble du cursus (2 ou 3 ans). En outre, l'apprenti reçoit une rémunération (montant réglementé) par l'entreprise au titre de sa mission salariée.

Passerelles, suites de parcours et débouchés

Les passerelles, suites de parcours et débouchés d'études sont consultables sur le site Internet de l'Isep.

Les dates exactes de candidature sont précisées lors de réunions de présentation de l'apprentissage organisées par l'équipe du CFA, auxquelles tous les étudiants sont conviés.

Rencontrez-vous !

Sur les salons étudiants, sur nos journées et soirées portes ouvertes.

Le calendrier est en ligne :

www.isep.fr



L'Isep est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs (Cti) à délivrer le diplôme ingénieur (grade de Master)

L'ISEP, association 1901 à but non lucratif, est labellisée EESPIG : Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général

www.isep.fr

- 28, rue Notre-Dame des Champs • 75006 Paris
- 10, rue de Vanves • 92130 Issy-les-Moulineaux

CFA (Centre de formation d'apprentis) : 01 49 54 52 31 • cfa-isep@isep.fr

